



19
20
SEPT
2026

1 HANDICAP PAR ÉLIMINATION

CLASSEMENT INDIVIDUELS



19
20
SEPT
2026

1 HANDICAP PAR ÉLIMINATION

CLASSEMENT INDIVIDUELS

ARTICLE 1. CE TOURNOI DU SB CHAMBERY, HOMOLOGUÉ AUPRÈS DE LA FFBSQ EST OUVERT AUX 60 PREMIERS(RES) JOUEURS(SES) INSCRITS. L'ordre d'inscription est établi en fonction de la date d'arrivée de l'inscription par mail.

Les joueurs choisissent, en fonction des places disponibles, le tour A, B ou C. En cas de demandes simultanées plus nombreuses sur un tour que de places disponibles, une priorité d'inscription sur le tour demandé, sera accordée aux joueurs venant d'un club d'un autre département autre que la Savoie.

Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la F.F.B.S.Q.

Le handicap sera basé sur 70 % la différence avec 220, arrondi à l'entier inférieur. Le handicap retenu selon le listing officiel en vigueur et les directives de la circulaire 2025 2026 des compétitions homologuées (article 1.5.3). Pour les joueurs inscrits pour la 1ère année et n'apparaissant pas au listing de référence ou apparaissant avec moins de 24 lignes, leur moyenne sera de 150 (soit un handicap de 49) pour les hommes et 135 (soit un handicap de 59) pour les dames. Enfin, pour les licenciés en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci sera retenue.

ARTICLE 2. Phase Éliminatoires :

Chaque joueur effectue 9 lignes éliminatoires en 3 séries de 3 parties avec décalage de pistes à l'issue de chaque série. Un classement handicap est établi à la fin de la phase des poules éliminatoires. Les 12 premiers joueurs sont qualifiés pour la demi- finale 'Petersen'. En cas d'égalité au classement éliminatoire, l'avantage ira au joueur ayant effectué le meilleur total scratch.

ARTICLE 3. Demi- finale "Petersen" :

Les 12 joueurs qualifiés sont répartis en 2 poules de 6 joueurs, la poule A composée des joueurs classés 1er, 3e, 5e, 7e, 9e et 11e, la poule B composée des joueurs 2e, 4e, 6e, 8e, 10e et 12e . Avec TOUTES les quilles de la phase éliminatoire conservées, chaque poule effectue une Petersen sur 5 matchs, avec une bonification de 60 quilles par match gagné (30 quilles en cas d'égalité). À la fin de la Petersen, les 2 premiers joueurs de chaque poule au classement de quilles handicap sur les 14 parties + bonifications Petersen sont qualifiés pour la finale "Élimination du plus petit score". En cas d'égalité, la même règle qu'aux éliminatoires s'applique.

ARTICLE 4. Finale "Élimination du plus petit Score" :

Sur une paire de pistes, les 4 joueurs qualifiés joueront le système "Élimination du plus petit Score" : chaque joueur effectue une partie, le plus petit score handicap de la paire de pistes est éliminé et classé 4e du tournoi. Les 3 joueurs restants font à nouveau une partie dont le plus petit score handicap est éliminé de la finale et est classé 3e. Enfin, les 2 restants jouent une partie pour déterminer le vainqueur de cette édition 2025. En cas d'égalité pour la place éliminée, l'avantage ira au joueur ayant effectué le meilleur score scratch, ou à défaut la meilleure place lors des éliminatoires.

ARTICLE 5. Les droits d'engagement sont fixés à 70€ par personne. Les inscriptions devront être accompagnées des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition pour valider l'inscription.

Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

19
20
SEPT
2026

1 HANDICAP PAR ÉLIMINATION

CLASSEMENT INDIVIDUELS



Par ailleurs, le SB Chambéry met en place un système de paiement par carte via HelloAsso. Enfin, vous avez aussi la possibilité d'effectuer un virement bancaire sur le compte du SB Chambéry à partir de l'IBAN du compte fourni plus loin (paragraphe 'informations diverses').

Il n'y aura pas de possibilité de paiement par carte le jour du tournoi.

ARTICLE 6. Pendant la durée de la compétition, il est interdit de fumer, vapoter et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu.

ARTICLE 7. Le port du maillot ou d'une chemise du club est obligatoire. Globalement, la tenue du joueur doit respecter le règlement fédéral en vigueur.

ARTICLE 8. L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si le nombre de joueurs inscrits est inférieur à 70 à la date limite d'inscription, et se charge de prévenir dans cette hypothèse les joueurs engagés.

ARTICLE 9. Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par l'arbitre ou le responsable de la compétition.

ARTICLE 10. Organisation et horaires :

POULE A	SAMEDI 19 SEPTEMBRE	8H00 À 12H00	MAX 24 JOUEURS	RECONDITIONNEMENT
POULE B	SAMEDI 19 SEPTEMBRE	12H30 À 16H30	MAX 24 JOUEURS	
POULE C	DIMANCHE 20 SEPTEMBRE	8H00 À 12H00	MAX 24 JOUEURS	RECONDITIONNEMENT
1/2 FINALE	DIMANCHE 20 SEPTEMBRE	12H30 À 13H45	5 LIGNES - 12 PISTES	
FINALE	DIMANCHE 20 SEPTEMBRE	14H00 À 15H30	2 PISTES	16H REMISE DES PRIX

ARTICLE 11. Indemnités de déplacement sur la base de 60 joueuses ou joueurs participants.

CLASSEMENT	INDIVIDUEL	CLASSEMENT	INDIVIDUEL	CLASSEMENT	INDIVIDUEL
1ER	250.00€	6ÈME	90.00€	11ÈME	40.00€
2ÈME	220.00€	7ÈME	60.00€	12ÈME	40.00€
3ÈME	180.00€	8ÈME	60.00€	13ÈME SCORE HDC	40.00€
4ÈME	160.00€	9ÈME	50.00€	14ÈME SCORE HDC	40.00€
5ÈME	100.00€	10ÈME	50.00€	15ÈME SCORE HDC	40.00€

Nota : Les indemnités sont révisables en fonction du nombre d'équipes participantes.

19
20
SEPT
2026

1 HANDICAP PAR ÉLIMINATION

CLASSEMENT INDIVIDUELS



ARTICLE 12. Budget prévisionnel sur la base de 60 joueuses ou joueurs participants.

RECETTES		DÉPENSES	
ENGAGEMENT 60 X 70€	4 200.00€	INDEMNITÉS	1 420.00€
		FRAIS DE PARTIES 609 X 3.80€	2 314.20€
		HOMOLOGATION	172.00€
		ORGANISATION	173.80€
		ARBITRAGE	120.00€
	4 200.00€		4 200.00€

ARTICLE 13. Informations diverses :

INSCRIPTIONS PAR MAIL AU : sbchambéry73@gmail.com

ENGAGEMENTS :

PAR CHÈQUE à l'ordre du SB Chambéry à adresser à l'adresse du Président du SBC :

Emmanuel CHIARELLO - 82 rue du Capitaine Simon - 73170 Yenne

ou par virement : voir RIB ci-dessous, **dans ce cas envoyer un mail à sbchambéry73@gmail.com pour fournir l'ordre de virement.**

Crédit Mutuel
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8088 9200 0212 0630 162

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A



**DANS LE BUT D'AMÉLIORER L'ORGANISATION DU TOURNOI,
LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR AU CLUB
AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LA DATE DU TOURNOI.**

1 HDC PAR
ÉLIMINATION

19 ET 20
SEPT.
2026

NB. DE PARTICIPANTS
60
JOUEURS

FRAIS D'INSCRIPTION
70€ PAR
JOUEUR

RÈGLEMENT
CHÈQUE OU
VIREMENT



Directeur de la compétition : Jean-Pierre COURTOT

Fonds de réversion : Les planches de prix seront revus en fonction du niveau de la participation.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter Emmanuel CHIARELLO 06 33 06 45 00